

COMMISSION PROXIMITE ET CADRE DE VIE

**Compte rendu de la réunion du lundi 9 avril 2018 à 18 heures
tenue dans la Salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

Ordre du jour

Direction de la Mobilité et des Espaces publics

1. Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz-Stationnement.

Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

2. Art dans les Jardins 2018 - Convention d'exposition avec les artistes.
3. Convention de mise à disposition de parcelles à pâturer.

Divers

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Sébastien KOENIG, Adjoint au Maire

- Mme Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- M. Jean-Louis LECOCQ, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- M. Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Mme Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, Membre suppléant
- M. Guy CAMBIANICA, Adjoint au Maire

Etaient également présents :

- M. Micaël DAVAL, Direction de la Mobilité et des Espaces publics
- M. Michel KOENIG, Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

Etaient excusés/absents :

- M. René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Mme Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- M. Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Mme Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire

.../...

- M. Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre titulaire
 - Mme Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, Membre titulaire
 - Mme Hanifa GUERMITI, Adjointe chargée de Quartiers, Membre suppléant
 - Mme Sélîma SAADI, Adjointe chargée de Quartiers, Membre suppléant
 - M. Jacques TRON, Adjoint au Maire, Membre suppléant
 - Mme Bérangère THOMAS, Conseillère Municipale, Membre suppléant
 - Mme Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, Membre suppléant
-

Monsieur Sébastien KOENIG, Président, ouvre la séance à 18 heures.

1^{er} Point : Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz Stationnement.

M. Micaël DAVAL présente le point.

Dans le cadre de la Délégation de Service Public qui lie la Ville de Metz à la société *Metz-Stationnement* s'agissant du service public du stationnement payant sur voirie, la gestion des fonds publics collectés se fait via une régie de recettes. Or, la réforme dite de dépenalisation du stationnement a ouvert depuis le 1^{er} janvier 2018, la possibilité de gérer ces fonds publics via une Convention de mandat.

Alors que la gestion via la régie est complexe et chronophage, tant pour les services de la Ville, ceux de la Trésorerie, que pour le régisseur, la solution de la Convention de mandat permet de simplifier cette gestion, sans pour autant limiter le contrôle réalisé par la Ville.

Pour l'usager, le passage d'une régie de recettes vers une Convention de mandat doit permettre d'accélérer les remboursements notamment pour les résidents ayant acquis un abonnement annuel et qui déménagent ou cèdent leur véhicule avant son échéance.

Pour la Ville, la Convention de mandat permettra d'appliquer une clause de la Convention de DSP visant à mettre à la charge de la société Metz-Stationnement, la majeure partie des frais de cartes bancaires liés aux très nombreuses transactions enregistrées quotidiennement.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : M. CAMBIANICA*

2^{ème} Point : Art dans les Jardins 2018 - Convention d'exposition avec les artistes.

M. Michel KOENIG présente le point.

La 9^{ème} édition de l'Art dans les Jardins qui se déroulera du 17 mai au 16 septembre 2018 verra l'intervention de 2 artistes plasticiens français :

- Marie-Hélène RICHARD, qui réalisera l'œuvre « Anémochores » avenue Ney, du square Giraud au square Gallieni,
- Remy LE GUILLERM, qui réalisera l'œuvre "Monumentaires" quai des Régates, sur le mur de soutènement de la rue de la Garde.

.../...

Le budget prévisionnel de cette opération est fixé à 12 000 €.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Mme AGAMENNONE

3ème Point : Convention de mise à disposition de parcelles à pâturer.

M. Michel KOENIG présente le point.

La Ville de Metz va expérimenter l'éco-pâturage pour l'entretien extensif de deux parcelles d'un hectare chacune : l'un en bordure de Seille, rue sur le Gué (à l'extrémité du Sablon, en direction de Magny) et l'autre, rue Teilhard de Chardin à Metz-Nord, à l'arrière des bureaux des services techniques.

L'installation de façon permanente d'animaux d'élevage, itinérante ou temporaire dans les espaces verts des villes permet de réduire à zéro les déchets de tonte tout en procurant un environnement agréable et reposant pour les usagers et confère une dimension sociale aux espaces verts, du fait de l'attrait qu'exercent les animaux sur les citadins.

Un partenariat sera noué avec un éleveur du pays de Bitche qui acheminera 2 vaches de races Highland sur chacun de ces deux sites. Cette race de bovins est rustique, paisible, mais apte à imposer le respect du public. Cette convention engage des moyens financiers de la Ville à hauteur de 2 340 €. Ce montant couvre les frais de déplacement du troupeau à Metz au printemps et son retour chez l'éleveur en automne. L'éleveur s'engage aussi à proposer 3 animations pédagogiques à destination des écoles de la Ville de Metz.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Mme AGAMENNONE

L'ordre du jour étant épuisé M. Sébastien KOENIG remercie les membres présents et lève la séance à 18h45.

Le Président de la Commission,
Adjoint au Maire

Sébastien KOENIG

